



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PETROL POWER ECOMAX MULTISHOT

Page: 1

Date de compilation: 19/06/2017

Révision: 18/11/2022

N° révision: 1d

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: PETROL POWER ECOMAX MULTISHOT

Code stock: 6205

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Products Solutions GmbH
Engineered Automotive Products
Hauptstrasse 68
CH-2575 Täuffelen

Tél: +41 32 396 10 21

Email: info@productsolutions.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): Téléphone d'urgence : Pour les urgences survenant en dehors des heures de bureau et présentant un risque pour la santé et l'environnement, ou nécessitant des conseils immédiats en matière de premiers secours, composez le 145 (Tox Info Suisse).

Manufacturer: Millers Oils Ltd
Hillside Oilworks
Rastrick Common
Brighouse
West Yorkshire
HD6 3DP
United Kingdom

Tél: +44 (0)1484 713201

Fax: +44 (0)1484 721263

Email: h.s@millersoils.co.uk

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Eye Dam. 1: H318; Repr. 1B: H360FD; Aquatic Chronic 2: H411; Asp. Tox. 1: H304; Skin Irrit. 2: H315

Effets indésirables: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PETROL POWER ECOMAX MULTISHOT

Page: 2

Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pictogrammes de danger: GHS05: Corrosion
GHS08: Danger pour la santé
GHS09: Environnement
GHS07: Point d'exclamation



Mentions d'avertissement: Danger

Conseils de prudence: P102: Tenir hors de portée des enfants.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302+352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/.
P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Autres risques: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PETROL POWER ECOMAX MULTISHOT

Page: 3

Ingrédients dangereux:

HYDROCARBONS, C11-14, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLIC, <2% AROMATICS - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119456620-43-XXXX

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
926-141-6	-	-	Asp. Tox. 1: H304; -: EUH066	10-30%

2-ETHYLHEXANOL - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119487289-20-XXXX

203-234-3	104-76-7	-	Acute Tox. 4: H332; Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315; STOT SE 3: H335	10-30%
-----------	----------	---	--	--------

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119463583-34-XXXX

918-811-1	64742-94-5	-	Asp. Tox. 1: H304; STOT SE 3: H336; Aquatic Chronic 2: H411; -: EUH066	1-10%
-----------	------------	---	--	-------

AMIDES, C16-18 AND C18-UNSATD.,N,N-BIS(HYDROXYETHYL) - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119951823-33

271-653-9	68603-38-3	-	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319; Aquatic Chronic 2: H411	1-10%
-----------	------------	---	--	-------

SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM), HEAVY AROMATIC

918-811-1	64742-94-5	-	STOT SE 3: H336; Asp. Tox. 1: H304; Aquatic Chronic 2: H411	1-10%
-----------	------------	---	---	-------

REACTION MASS OF 2,6-DI-TERT-BUTYLPHENOL AND 2,4,6-TRI-TERT-BUTYLPHENOL - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119538013-51

204-884-0	128-39-2	-	Eye Dam. 1: H318; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410	1-10%
-----------	----------	---	--	-------

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, >1% NAPHTHALENE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119463588-24

919-284-0	64742-94-5	-	Asp. Tox. 1: H304; Carc. 2: H351; STOT SE 3: H336; Aquatic Chronic 2: H411; -: EUH066	1-10%
-----------	------------	---	---	-------

DICYCLOPENTADIENYL IRON

203-039-3	102-54-5	-	Flam. Sol. 2: H228; Acute Tox. 4: H302; Repr. 1B: H360FD; STOT RE 2: H373; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410; Aquatic Chronic 2: H411; Acute Tox. 4: H332	<1%
-----------	----------	---	--	-----

NAPHTHALENE

202-049-5	91-20-3	-	Carc. 2: H351; Acute Tox. 4: H302; Aquatic Chronic 1: H410; Aquatic Acute 1: H400	<1%
-----------	---------	---	---	-----

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PETROL POWER ECOMAX MULTISHOT

Page: 4

pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. Consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Consultez un médecin.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Possibilités de toux et de maux de gorge.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau. Dioxyde de carbone. Mousse résistante à l'alcool. Poudre chimique inerte.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention. Avertir les voisins de la présence de fumées ou de gaz.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PETROL POWER ECOMAX MULTISHOT

Page: 5

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

NAPHTALENE

Valeurs limites d'exposition:

Poussière respirable

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
FR	50 mg/m ³	-	-	-

DNEL/PNEC

Ingrédients dangereux:

2-ETHYLHEXANOL

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Inhalation	106.4 mg/m ³	Les travailleurs	Locale
DNEL	Cutanée	23 mg/kg bw/day	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Inhalation	53.2 mg/m ³	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Inhalation	53.2 mg/m ³	Les consommateurs	Locale

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PETROL POWER ECOMAX MULTISHOT

Page: 6

DNEL	Cutanée	11.4 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systémique
DNEL	Inhalation	2.3 mg/m3	Les consommateurs	Systémique
DNEL	Orale	1.1 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systémique

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Cutanée	12.5 mg/kg bw/day	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Inhalation	151 mg/m3	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Cutanée (toxicité pour le développement)	7.5 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systémique
DNEL	Inhalation (toxicité pour le développement)	32 mg/m3	Les consommateurs	Systémique
DNEL	Orale (toxicité pour le développement)	7.5 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systémique

AMIDES, C16-18 AND C18-UNSATD.,N,N-BIS(HYDROXYETHYL)

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Inhalation	73 mg/m3	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Cutanée	4.16 mg/m3	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Inhalation	21.73 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systémique
DNEL	Cutanée	2.5 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systémique
DNEL	Orale	6.25 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systémique
PNEC	Eau douce	0.007 mg/l	-	-
PNEC	Sédiments d'eau douce	0.973 mg/kg dwt	-	-
PNEC	Eau de mer	0.0007 mg/l	-	-
PNEC	Sédiments marins	0.0973 mg/kg dwt	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	830000 mg/l	-	-
PNEC	Sol (agricole)	0.038 mg/kg dwt	-	-

REACTION MASS OF 2,6-DI-TERT-BUTYLPHENOL AND 2,4,6-TRI-TERT-BUTYLPHENOL

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Cutanée	0.5 mg/kg bw/day	Les travailleurs	-
DNEL	Inhalation	3.5 mg/m3	Les travailleurs	-
PNEC	Eau douce	0.3ug/l	-	-
PNEC	Eau de mer	0.3 ug/l	-	-

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PETROL POWER ECOMAX MULTISHOT

Page: 7

PNEC	Sédiments d'eau douce	0.09 mg/kg dwt	-	-
PNEC	Sédiments marins	0.009 mg/kg dwt	-	-
PNEC	Sol (agricole)	0.044 mg/kg dwt	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	2.4 mg/l	-	-

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, >1% NAPHTHALENE

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Cutanée	12.5 mg/kg bw/day	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Inhalation	151 mg/m3	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Cutanée	7.5 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systemique
DNEL	Inhalation	32 mg/m3	Les consommateurs	Systemique
DNEL	Orale	7.5 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systemique
DNEL	Cutanée	12.5 mg/kg bw/day	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Inhalation	151 mg/m3	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Cutanée	7.5 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systemique
DNEL	Inhalation	32 mg/m3	Les consommateurs	Systemique
DNEL	Orale	7.5 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systemique

NAPHTHALENE

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Cutanée (toxicité pour le développement)	3.57 mg/kg bw/day	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Inhalation (toxicité pour le développement)	25 mg/m3	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Inhalation (toxicité pour le développement)	25 mg/m3	Les travailleurs	Locale

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Gants de protection.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PETROL POWER ECOMAX MULTISHOT

Page: 8

Odeur: Odeur caractéristique

Degré d'évaporation: Donnée non disponible.

Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Insoluble

Viscosité: Non visqueux

Viscosité, valeur: 6.55 cSt

Point/Domaine d'ébul. °C: Donnée non disponible.

Point/Domaine de fusion °C: Donnée non disponible.

Limites d'inflam. %: infér: Donnée non disponible.

supér: Donnée non disponible.

Pt d'éclair °C: 66

Coeff. de part. n-octanol/eau: Donnée non disponible.

Auto-inflammabilité°C Donnée non disponible.

Pression de vapeur: Donnée non disponible.

Densité relative: 0.894

pH: Donnée non disponible.

VOC g/l: Donnée non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PETROL POWER ECOMAX MULTISHOT

Page: 9

HYDROCARBONS, C11-14, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLIC, <2% AROMATICS

ORL	RAT	LD50	>5000	mg/kg
SKN	RBT	LD50	>5000	mg/kg

2-ETHYLHEXANOL

DERMAL	RBT	LD50	1970	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	3730	mg/kg

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE

DERMAL	RBT	LD50	2000	mg/kg
VAPOURS	RAT	4H LC50	>590	mg/m3

AMIDES, C16-18 AND C18-UNSATD.,N,N-BIS(HYDROXYETHYL)

ORAL	RAT	LD50	> 3000	mg/kg
------	-----	------	--------	-------

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, >1% NAPHTHALENE

DERMAL	RBT	LD50	2000	mg/kg
VAPOURS	RAT	4H LC50	>590	mg/m3

NAPHTHALENE

ORL	MUS	LD50	316	mg/kg
ORL	RAT	LD50	490	mg/kg
SKN	RAT	LD50	>2500	mg/kg

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé
Toxicité pour la reproduction	--	Dangereux : calculé
Danger par aspiration	-	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Possibilités de toux et de maux de gorge.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PETROL POWER ECOMAX MULTISHOT

Page: 10

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

HYDROCARBONS, C11-14, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLIC, <2% AROMATICS

Scenedesmus Subspicatus	72H IC50	>1000	mg/l
Daphnia magna	48H EC50	>1000	mg/l
RAINBOW TROUT (Oncorhynchus mykiss)	96H LC50	>1000	mg/l

2-ETHYLHEXANOL

ALGAE	72H ErC50	11.5	mg/l
DAPHNIA	48H EC50	39	mg/l
FISH	96H LC50	10-33	mg/l

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE

ALGAE	72H ErC50	1-3	mg/l
DAPHNIA	48H EC50	3-10	mg/l
FISH	96H LC50	2-5	mg/l

AMIDES, C16-18 AND C18-UNSATD.,N,N-BIS(HYDROXYETHYL)

DAPHNIA	48H EC50	1-10	mg/l
RAINBOW TROUT (Oncorhynchus mykiss)	96H LC50	1-10	mg/l

REACTION MASS OF 2,6-DI-TERT-BUTYLPHENOL AND 2,4,6-TRI-TERT-BUTYLPHENOL

ALGAE	72H ErC50	4.9	mg/l
DAPHNIA	48H EC50	0.4	mg/l
RAINBOW TROUT (Oncorhynchus mykiss)	96H LC50	0.3	mg/l

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, >1% NAPHTHALENE

ALGAE	72H ErC50	1-3	mg/l
DAPHNIA	48H EC50	3-10	mg/l
FISH	96H LC50	2-5	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Donnée non disponible.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PETROL POWER ECOMAX MULTISHOT

Page: 11

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Élimination des emballages: Faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(hydrocarbons C10 aromatics, <1% naphthalene, [solvent naphtha (petroleum),heavy arom.]

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Oui

Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PETROL POWER ECOMAX MULTISHOT

Page: 12

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

Phrases de rubrique 2 et 3: EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H228: Matière solide inflammable.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H332: Nocif par inhalation.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H351: Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

